

Montauban de Bretagne,
le 24/02/2025

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

A qui de droit,

Je, soussigné, M. François GARNIER, agissant en qualité de Dirigeant de l'entreprise BREIZH INTERIM

J'atteste sur l'honneur que s'agissant du calcul de l'Index de l'Egalité Professionnelle :

- a. L'index a été calculé et transmis aux services de l'inspection du travail par le biais du formulaire en ligne, depuis le site du ministère du travail en date du 24/02/2025
- b. Il en ressort que l'index n'est pas calculable car les effectifs concernés par ce calcul représentent moins de 40% de l'effectif total
- c. Cette attestation sur l'honneur est publiée sur le site internet de l'entreprise www.breizhinterim.com le 24/02/2025 en page de la FAQ

François GARNIER
Dirigeant


BREIZH INTERIM
SAS au capital de 100 000 €
Z.A. de la Gautrais - 6 rue des Tisserands
35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
Tél. 02 99 06 15 55
SIRET 441 368 552 00077 - APE 7820Z